



# Les équipes pastorales

## Mission et définition

17/11/2012

Session des membres des équipes pastorales  
**Père Frédéric Foucher**

1. Qui constitue l'Équipe pastorale ? .....	3
2. Quelle est donc cette charge spécifique du curé ?.....	4
a. La charge pastorale ou curiale.....	4
b. Le ministère des prêtres.....	4
c. Le curé reçoit la charge pastorale d'une paroisse .....	5
3. Qu'entendons-nous par 'paroisse' ?.....	6
a. Le mystère de l'Eglise.....	6
b. La paroisse, une communion missionnaire .....	6
c. La charge de curé et la coresponsabilité des laïcs .....	7
4. En quoi consiste dès lors la mission de l'équipe pastorale ?.....	7
a. Participer à l'exercice de la charge pastorale .....	7
b. Faire équipe .....	10
c. Etre d'Eglise.....	11
Conclusion.....	11



# Les Equipes Pastorales

## Mission et définition

Le curé de votre paroisse vous a appelé à devenir membre de l'équipe pastorale. Après un temps de prière et de réflexion, vous avez répondu favorablement à son appel.

Au cours d'une eucharistie dominicale, après avoir professé la foi de l'Eglise, vous avez reçu, des mains de votre curé, une lettre de mission nominative (lettre de mission à M...), signée de la main de l'évêque ou de son vicaire général, indiquant qu'une équipe pastorale était constituée et que vous en étiez membre avec d'autres personnes.

Aujourd'hui, un temps vous est offert pour vous indiquer ce qu'est :

- ↳ une équipe pastorale,
- ↳ la mission de cette dernière,
- ↳ la mission propre à chaque membre,
- ↳ la vie d'équipe.

### 1. Qui constitue l'Équipe pastorale ?

Regardons la lettre de mission. L'équipe pastorale est constituée :

- des prêtres coopérateurs (vicaires),
- de l'un des diacres de la paroisse,
- de personnes laïques.

L'équipe pastorale n'est donc pas une équipe de laïcs, de représentants des paroissiens auprès du curé ; elle est une équipe dans laquelle, lorsque les circonstances le permettent, les différents états de vie sont représentés : prêtres, diacres, consacrés, laïcs. La situation actuelle ne permet que trop rarement de donner à voir cette diversité ; il est bon, autant que possible, de ne jamais la perdre de vue. « *Dieu a organisé le corps de telle façon qu'il n'y ait pas de division dans le corps, mais que les différents membres aient le souci les uns des autres* » (1 Co 12,24b).

Le curé n'est pas membre de l'équipe pastorale ; l'équipe pastorale rassemble auprès du curé les différentes personnes qui sont **appelées à assister le curé dans sa mission spécifique de pasteur de la paroisse**, selon ce que spécifie le droit de l'Eglise : « *Le curé est le pasteur propre de la paroisse qui lui est remise en exerçant sous l'autorité de l'Evêque diocésain dont il a été appelé à partager le ministère du Christ, la charge pastorale de la communauté qui lui est confiée, afin d'accomplir pour cette communauté les fonctions* [Tapez le résumé du document ici. Il s'agit généralement d'une courte synthèse du document. Tapez le résumé du document ici. Il s'agit généralement d'une courte synthèse du document.]

*d'enseigner, de sanctifier et de gouverner avec la collaboration éventuelle d'autres prêtres ou de diacres, et avec l'aide apportée par des laïcs, selon le droit. » (canon 519)*

Dans le diocèse de Laval, tout prêtre coopérateur, *au titre de son ordination et de sa lettre de nomination, est de droit* membre de l'équipe pastorale.

Tout diacre, *au titre de son ordination et de sa lettre de nomination, est normalement* membre de l'équipe pastorale ; si plusieurs diacres demeurent sur une même paroisse, l'un d'eux est nommé membre de l'équipe pastorale.

Des personnes laïques, *par lettre de mission, apportent* leur aide (au sens fort de concours) au curé en étant membre de l'équipe pastorale<sup>1</sup>.

Les uns et les autres sont membres de l'équipe pastorale pour un temps. Les ministres ordonnés en sont membres tant que court la lettre de mission ; les personnes laïques sont appelées pour un mandat de trois ans renouvelable au moins une fois.

## 2. Quelle est donc cette charge spécifique du curé ?

### a. La charge pastorale ou curiale

Le curé reçoit donc une mission spécifique appelée 'charge pastorale' ou 'charge curiale'. Le mot curé signifie: « *celui qui a pleine charge d'âme* » (cf. canon 150). La charge pastorale désigne l'ensemble des tâches, des missions et la responsabilité globale qu'un prêtre nommé curé doit exercer au service de la paroisse qui lui est confiée. Cette charge curiale ou pastorale requiert le sacrement de l'ordre.

En effet, la charge pastorale désigne le fait de prendre en charge cette communauté d'Eglise qu'est la paroisse. Or c'est le Christ et lui seul qui a en charge l'Eglise ; il en est l'unique pasteur. Cette mission, il la partage avec les apôtres, leurs successeurs les évêques et les coopérateurs de ces derniers, les prêtres. Par son ordination, tout prêtre est configuré au Christ Pasteur et représente le Christ Pasteur ; nommé curé, le prêtre exerce pour la paroisse qui lui est confiée **le ministère du Christ Pasteur, la charge du Christ-Tête** en accomplissant les fonctions :

- ▶ d'enseignement (annonce de l'Évangile, enseignement et catéchèse, homélie...),
- ▶ de sanctification (célébration des sacrements et de la liturgie des heures...),
- ▶ de gouvernement (rassembler dans l'unité, éduquer à la vie spirituelle et morale, à la charité, au service des plus pauvres, des malades, à l'amour de l'Eglise Universelle et à prendre part à la vie et à la mission de l'Eglise...).

### b. Le ministère des prêtres

*« Le prêtre représente le Christ. Qu'est-ce que cela veut dire ? Que signifie 'représenter' quelqu'un ? Dans le langage commun, cela veut dire - généralement - recevoir une délégation de la part d'une personne pour être présente à sa place, parler et agir à sa*

---

<sup>1</sup> Particulièrement lorsqu'un prêtre est curé de plusieurs paroisses, une personne au sein de l'équipe pastorale, pourra recevoir de l'évêque, sur proposition du curé, la mission de coordinateur.

*place, car celui qui est représenté est absent de l'action concrète. Nous nous demandons :*

*le prêtre représente-t-il le Seigneur de la même façon ? La réponse est non, car dans l'Eglise, le Christ n'est jamais absent, l'Eglise est son corps vivant et le Chef de l'Eglise c'est lui, présent et œuvrant en elle. Le Christ n'est jamais absent, il est même présent d'une façon totalement libérée des limites de l'espace et du temps, grâce à l'événement de la Résurrection, que nous contemplons de façon spéciale en ce temps de Pâques.*

*C'est pourquoi, le prêtre qui agit in persona Christi Capitis et en représentation du Seigneur, n'agit jamais au nom d'un absent, mais dans la Personne même du Christ ressuscité, qui se rend présent à travers son action réellement concrète. Il agit réellement et réalise ce que le prêtre ne pourrait pas faire : la consécration du vin et du pain, afin qu'ils soient réellement présence du Seigneur, l'absolution des péchés. Le Seigneur rend présente son action dans la personne qui accomplit ces gestes. Ces trois devoirs du prêtre - que la Tradition a identifiés dans les diverses paroles de mission du Seigneur : enseigner, sanctifier, et gouverner - dans leur distinction et dans leur profonde unité, sont une spécification de cette représentation concrète. Ils sont en réalité les trois actions du Christ ressuscité, le même qui aujourd'hui, dans l'Eglise et dans le monde, enseigne et ainsi crée la foi, rassemble son peuple, crée une présence de la vérité et construit réellement la communion de l'Eglise universelle ; et sanctifie et guide. » (Benoît XVI, 14 avril 2010)<sup>2</sup>*

### ***c. Le curé reçoit la charge pastorale d'une paroisse***

La charge pastorale ou curiale est l'accomplissement par le curé de la mission même du Christ Prêtre (enseignement), Prophète (sanctification) et Pasteur (gouvernement) dans la paroisse qu'il **reçoit** de l'évêque.

Le curé **reçoit** la **charge pastorale d'une paroisse**. Comprenons bien le verbe 'recevoir': le curé en tant qu'il représente le Christ-Epoux de l'Eglise, **reçoit** la paroisse. C'est un lien nuptial qui ainsi se noue entre le curé et sa paroisse : « Je te **reçois** et je me donne à toi » dit-il au fond de son cœur le jour de son installation.<sup>3</sup>

---

<sup>2</sup> Le service essentiel que le prêtre est appelé à rendre au Christ est celui de continuer son œuvre dans le monde : « Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie » (Jn 20,21) [...]. Mais dans quel sens pouvons-nous parler des prêtres en tant que continuateurs de l'œuvre du Christ ? Dans toute institution humaine, comme l'empire romain à l'époque, les ordres religieux et toutes les entreprises du monde, aujourd'hui, les successeurs continuent l'œuvre, mais pas la personne du fondateur. Le fondateur est parfois corrigé, dépassé et même renié. Il n'en est pas ainsi dans l'Eglise. Jésus n'a pas de successeurs parce qu'il n'est pas mort, il est vivant : « ressuscité des morts... la mort n'exerce plus de pouvoir sur lui ». Quelle sera alors la tâche de ses ministres ? Celle de le représenter, c'est-à-dire de le rendre présent, de donner une forme visible à sa présence invisible. (Première prédication de l'Avent au Vatican, par le père Cantalamessa, 4 décembre 2009)

<sup>3</sup> Le sacerdoce ministériel des prêtres ne consiste pas d'abord en des choses à faire mais à « prolonger la présence du Christ, unique et souverain Pasteur [...] En tant qu'il représente le Christ-Tête, Pasteur et Epoux de l'Eglise, le prêtre est placé non seulement *dans l'Eglise*, mais aussi *face à l'Eglise*. » (Jean-Paul II ; Je vous donnerai des pasteurs ; n°15.16). « *L'Eglise devient ainsi également en quelque sorte l'épouse du prêtre, et c'est cette épouse qu'il régénère et purifie par le ministère de la miséricorde, de cette épouse qu'il prend soin en l'enseignant et en l'exhortant, cette épouse qu'il nourrit chaque jour de l'eucharistie par la célébration de sa messe. Lorsqu'il célèbre sa messe, le prêtre s'offre lui-même avec le Christ pour l'Eglise dans une offrande nuptiale de lui-même. Lorsqu'il prononce sur le pain et le vin les paroles de Jésus pour en faire son corps et son sang, c'est aussi son corps de prêtre, son sang de prêtre, sa vie de prêtre qu'il offre avec Jésus-époux pour l'Eglise-épouse. Et c'est alors un don nuptial de lui-même que le prêtre fait à l'Eglise, associé au don nuptial du Christ-époux à l'Eglise-épouse et ce don prend une dimension quasi charnelle [...]. Le cœur du prêtre, s'il veut vraiment être configuré à celui de Jésus, ne peut être qu'un cœur d'époux.* » (Yves Semen, p. 161-162.166).

### 3. Qu'entendons-nous par 'paroisse' ?

#### a. Le mystère de l'Eglise

« Nous devons tous redécouvrir, dans la foi, le vrai visage de la paroisse, c'est-à-dire le 'mystère' même de l'Eglise présente et agissante en elle. Si parfois elle n'est pas riche de personnes et de moyens, si même elle est parfois dispersée sur des territoires immenses, ou indiscernables au milieu des quartiers modernes populeux et confus, la paroisse n'est pas, en premier lieu, une structure, un territoire, un édifice ; c'est avant tout 'la famille de Dieu, fraternité qui n'a qu'une âme' (Lumen Gentium n°28). C'est 'une maison de famille, fraternelle et accueillante' (Jean Paul II, Catechesi tradentae, n°67) ; c'est 'la communauté des fidèles' (canon.515§1). » (Jean Paul II, Christifideles laici n°26)

Redécouvrir dans la foi le vrai visage de la paroisse, c'est se rappeler que « la foi nous introduit dans le mystère d'amour qu'est la Sainte Trinité. Nous sommes, d'une certaine manière, embrassés par Dieu, transformés par son amour. L'Eglise est cette étreinte de Dieu dans laquelle les hommes apprennent aussi à étreindre leurs propres frères. » (Benoît XVI, 6 nov. 2010, Compostelle)

Parler du mystère de l'Eglise revient à parler du projet (dessein dit saint Paul) du Père qui a envoyé son Fils dans le monde non pour le juger mais pour donner aux hommes de devenir par l'eau et l'Esprit Saint ses fils et filles adoptifs et d'être ainsi rassemblés dans l'unité.

Dans et par l'Eglise se réalise le dessein de Dieu. Aussi l'Eglise est tout à la fois communion (avec Dieu et entre les hommes) et mission : « L'Eglise [est], dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain (Concile Vatican II, Lumen Gentium, n°1). L'Eglise a, dans la force de l'Esprit Saint, mission d'annoncer, de célébrer et de servir le Christ.

#### b. La paroisse, une communion missionnaire

« Tout en ayant une dimension universelle, la communion ecclésiale trouve son expression la plus immédiate et la plus visible dans la paroisse : celle-ci est le dernier degré de localisation de l'Eglise ; c'est, en un certain sens, l'Eglise elle-même qui vit au milieu des maisons de ses fils et de ses filles. [...] C'est 'une maison de famille, fraternelle et accueillante' (Jean Paul II, Catechesi tradentae, n°67) ; c'est 'la communauté des fidèles' (canon 515§1). [...]. Nous croyons bien simplement que cette structure antique et vénérable qu'est la paroisse a une mission indispensable d'une grande actualité ; c'est elle qui doit créer la première communauté du peuple chrétien ; c'est elle qui doit l'initier à l'expression normale de la vie liturgique et le rassembler dans la célébration de la liturgie ; c'est à elle qu'il revient de conserver et raviver la foi dans les foules d'aujourd'hui ; c'est elle encore qui doit leur fournir l'enseignement de la doctrine salvifique du Christ ; à elle encore de pratiquer avec cœur et dévouement l'humble charité des œuvres bonnes et fraternelles' (Paul VI, discours au clergé de Rome, 24 juin 1963) » (Jean Paul II, Christifideles laici n°26).

La paroisse a pour mission d'être une communauté unie dans la foi et la charité et exerçant la triple mission prophétique, sacerdotale et royale de l'Eglise : annoncer, célébrer, servir.

### *c. La charge de curé et la coresponsabilité des laïcs*

**Tous** les fidèles laïcs participent à l'unique mission de l'Eglise dans leurs lieux de vie mais aussi dans l'Eglise, en particulier la paroisse (cf. (Jean Paul II, *Christifideles laici* n°25 et svt). « *Il est heureux de constater que dans la paroisse, on ait souci de promouvoir la coresponsabilité. Elle exige un changement de mentalité en particulier à l'égard des laïcs, en les reconnaissant plus seulement comme des collaborateurs du clergé, mais en les reconnaissant comme réellement coresponsables de l'être et de l'agir de l'Eglise.* » (Benoît XVI, visite à une paroisse romaine en 2011)

**Certains** collaborent « *de manière plus immédiate avec l'apostolat hiérarchique<sup>4</sup>* » (Concile Vatican II, *Lumen Gentium*, n°33), en particulier dans une paroisse, les membres des équipes pastorales qui participent à l'exercice de la charge pastorale, mais aussi l'animateur-responsable de la catéchèse qui n'est pas nécessairement en équipe pastorale (mais qui, dans ce cas, reçoit du curé, une lettre de reconnaissance).

**Le curé** comme prêtre et pasteur propre de la paroisse a pour ministère de signifier sacramentellement que toute mission vient du Christ-Tête, que l'Eglise son Corps est d'abord 'création du Christ' avant d'être, pour ainsi dire, le 'résultat de notre action' ; elle « *est communauté et institution, famille et mission, création du Christ par son Esprit Saint, en même temps que résultat de notre action, à nous qui la formons avec notre sainteté et nos péchés.* » (Benoît XVI, samedi 20 août 2011)

## **4. En quoi consiste dès lors la mission de l'équipe pastorale ?**

### *a. Participer à l'exercice de la charge pastorale*

Le curé **reçoit** la **charge pastorale** d'une paroisse ; l'équipe pastorale **participe** (prend part) à l'**EXERCICE** de la **charge pastorale**.

Sous la responsabilité du curé et avec lui, l'équipe pastorale prend soin de la communauté, en stimulant l'évangélisation (mission) et en approfondissant la communion en Eglise. En ce sens, l'équipe pastorale participe à l'exercice de la charge pastorale confiée au curé qui est le pasteur propre de la communauté paroissiale. (cf. diocèse de Nanterre ; nov. 2005)

Tous les laïcs prennent part A LA VIE ET A LA MISSION de la paroisse en annonçant, en célébrant et en servant le Christ; ils sont notamment invités à œuvrer dans les différentes activités paroissiales<sup>5</sup>.

---

<sup>4</sup> Mission/apostolat propre des prêtres et diacres qui représentent le Christ-Tête (=hiérarchie)

<sup>5</sup> Curés et équipes pastorales ont tendance à limiter la vie et la mission de la paroisse aux activités paroissiales. « Que c'est beau d'être pris ainsi dans la mission de l'Eglise ! Que c'est beau d'être pris quand on est très âgé et qu'on ne peut plus rien faire, de participer à la mission de l'Eglise par la prière, par l'offrande peut-être de sa maladie, de sa souffrance ! Que c'est beau d'être pris dans la mission de l'Eglise quand on participe d'une manière ou d'une autre à annoncer la foi ! Que c'est beau d'être pris dans la mission de l'Eglise en allant auprès

Les membres de l'équipe pastorale participent à l'animation et à la conduite de la VIE ET DE LA MISSION de la paroisse, sous la responsabilité et avec le curé.

En participant à l'exercice de la charge pastorale de la paroisse, l'équipe reçoit une mission qui est **commune** à tous les membres et chaque membre reçoit une mission spécifique. Dans vos lettres de mission, nous lisons :

- ▶ « *L'équipe pastorale, témoin et actrice d'une Eglise qui se veut à la fois visible et proche, assure une présence d'Eglise au plus près de la vie concrète des gens ;*
- ▶ *Elle éveille sans cesse l'ensemble des chrétiens à leurs responsabilités de baptisés dans le monde et dans l'Eglise ;*
- ▶ *Elle suscite des équipes pour prendre en charge les différents aspects de la vie de la communauté chrétienne ; elle favorise la bonne communication entre elles ;*
- ▶ *Elle suscite également une petite équipe de chrétiens dans chaque commune de la paroisse, composée en tout ou en partie, des responsables des divers services, pour animer une fraternité de proximité ou une communauté chrétienne locale.*
- ▶ *Elle veille à ce que soient honorées les demandes concernant le baptême, la première communion, la confirmation, le mariage, les funérailles chrétiennes, le service des malades.*
- ▶ *Elle favorise la proposition de la foi aux différents âges de la vie ainsi que la participation des chrétiens au rassemblement de l'Eucharistie du dimanche « source et sommet de la vie chrétienne ». (cf. Lettre pastorale de Mgr Scherrer, Pentecôte 2010)*
- ▶ *Elle est à l'écoute des personnes démunies et isolées et encourage la mission des services caritatifs et de solidarité.*

Pour accomplir sa mission :

- ▶ *L'Equipe pastorale prend le temps de la rencontre régulière et de la prière pour se mettre à l'écoute de l'Esprit Saint, afin de discerner les besoins et les appels.*
- ▶ *L'Equipe participe au Conseil Pastoral ainsi qu'aux rencontres prévues sur le Doyenné.*
- ▶ *Au sein de cette équipe, chaque membre partage la mission commune et reçoit une mission spécifique.*
- ▶ *Au sein de l'équipe pastorale, les trois pôles 'annoncer', 'célébrer' et 'servir' seront signifiés.»*

Avec le curé, les membres de l'équipe pastorale portent donc un regard d'**ENSEMBLE** sur la vie, les besoins et la mission de la paroisse. Voilà pourquoi, les lettres de mission indiquent, après la composition de l'équipe pastorale, la mission de cette équipe avant de spécifier la mission de chacun des membres. Participer à l'exercice de la charge pastorale, c'est prioritairement, avoir le souci de l'ensemble de la vie et de la mission de la paroisse.

---

des plus pauvres, des plus exclus, ceux qui ne se croient pas aimés, ceux qui se sentent rejetés, ceux qui peut-être m'écoutent à la radio et qui sont détenus, pour aller leur dire à tous : 'N'aie pas peur, Dieu t'aime.' ! » (Homélie de Mgr Pierre d'Ornellas à l'ordination épiscopale de Mgr Denis Moutel)

Quand j'entre dans une équipe pastorale, je ne suis pas seulement la personne qui aura le souci de la catéchèse, de la pastorale des jeunes,... mais aussi et d'abord un membre d'une équipe qui partage la sollicitude du curé pour l'ensemble de la paroisse.

Par ce regard d'ensemble, l'équipe pastorale offre au curé de mieux exercer au quotidien sa triple fonction :

- en **discernant** ensemble les besoins de formation, de cohésion...,
- en **réfléchissant** par exemple à la manière de célébrer les baptêmes ou les funérailles...,
- en **lançant des projets**,
- et en **relisant** l'activité de la paroisse.

C'est une première manière de participer à l'exercice de la charge pastorale, notamment à la fonction de gouvernement ou de conduite de la paroisse.

Une deuxième manière de participer est, sous la responsabilité du curé et en lien avec toute l'équipe pastorale, de coordonner, d'accompagner ou de faire le lien avec telle ou telle activité pastorale (catéchèse, liturgie, pastorale des malades, ...). Coordonner, accompagner, faire le lien, trois manières de se situer en tant que membre d'une équipe pastorale ; trois attitudes de gouvernement. Ex : dans l'équipe pastorale, une personne fait le lien avec les associations caritatives et le service paroissial des personnes malades (elle n'en est donc pas responsable), tandis qu'une autre coordonne la catéchèse (elle est animatrice-responsable). Une même personne peut coordonner la catéchèse et faire le lien avec l'éveil à la foi ou l'ACE sur une paroisse.

Notons que dans le quotidien un membre d'une équipe pastorale accomplira des tâches pastorales qui relèveront de son engagement de baptisé au service de la paroisse, d'une responsabilité concrète, de sa participation à l'équipe pastorale ; cela formera au quotidien un tout. Il importe de savoir distinguer quand cela est nécessaire, à ses propres yeux et aux yeux des paroissiens, ce qui relève de la mission spécifique de membre de l'équipe pastorale, de la vocation de tout baptisé, d'une responsabilité concrète (ex : secours catholique).

Une manière particulière de participer à l'exercice de cette charge pastorale est de recevoir la mission spécifique, au sein de l'équipe pastorale, de coordinateur. La charge de curé implique une présence du curé à sa paroisse, un suivi quotidien de l'activité pastorale. Aujourd'hui, un prêtre parce qu'il est curé de plusieurs paroisses ou qu'il est curé et responsable d'un service diocésain, ne peut assurer cette présence et ce suivi. Aussi, un membre de l'équipe pastorale peut être appelé à recevoir une mission de coordinateur pour assurer une présence et un suivi plus quotidiens. Cette figure nouvelle est à géométrie variable pour tenir compte des situations particulières.

## ***b. Faire équipe***

### ***1. Une équipe fraternelle***

Une équipe pastorale est une équipe fraternelle en elle-même et avec tous. Elle prie pour ceux qui lui sont confiés. Elle a le souci de la communion fraternelle. Elle est une équipe où chacun œuvre en collaboration avec les autres, pour le bien de l'ensemble. La fraternité en équipe invite au respect de l'histoire et de la tradition ecclésiale de chacun, à la délicatesse quant aux fragilités des uns et des autres, à l'accueil de ce que chacun est.

### ***2. Une équipe opérationnelle***

- 2.1 Elle ne fait pas tout par elle-même ; elle suscite la participation du plus grand nombre. Elle accueille avec bienveillance les initiatives des uns et des autres, elle discerne et soutient.
- 2.2 Elle prend des décisions et lance des initiatives. Les décisions prises en équipe engagent chacun des membres y compris dans son domaine d'action ; nul ne peut dire : 'je n'étais pas d'accord'.
- 2.3 Elle tient compte des avis et des suggestions des conseils pastoraux et économiques.
- 2.4 Elle inscrit son action dans la tradition de l'Eglise et dans la fidélité aux orientations diocésaines. Il revient au curé, non pas en son nom personnel mais en tant que ministre du Christ et de l'Eglise d'authentifier toutes les décisions prises en équipe sous sa responsabilité ; même s'il ne le fait pas toujours explicitement, il lui revient d'authentifier c'est-à-dire de reconnaître qu'elles sont fidèles à la foi de l'Eglise et conformes aux orientations diocésaines. Ce qui fait autorité, c'est la foi : nous annonçons le Christ selon la foi reçue des apôtres, nous célébrons les sacrements de la foi, nous reconnaissons dans la foi que servir nos frères, c'est servir Dieu. Voilà pourquoi la foi est proclamée avant que ne soient remises les lettres de mission.

L'unité de base de l'Eglise n'est pas la paroisse mais le diocèse. En conséquence la vie et la mission de la paroisse se comprennent en référence à la vie et à la mission de l'Eglise diocésaine et s'inscrivent donc dans les orientations données par l'évêque.

### ***3. Une équipe fonctionnelle***

Chaque équipe pastorale dans le diocèse a un mode de fonctionnement qui se veut et qui se doit d'être adapté à la réalité paroissiale, au tempérament du curé, à la situation géographique, aux disponibilités et aux charismes de ses membres. Aussi les rythmes des rencontres, la manière de traiter les sujets varient d'une équipe à l'autre dans le diocèse mais aussi dans le temps au sein d'une même paroisse.

Si cela est parfois déconcertant, il importe de s'accueillir dans nos différences, de respecter ce que chacun sait faire, conscient que ce qui importe est l'accomplissement de l'œuvre d'amour de Dieu.

### **c. Etre d'Eglise**

C'est par le baptême et la confirmation que l'on prend part pleinement à la vie et à la mission de l'Eglise. C'est donc comme baptisé et confirmé, prenant part régulièrement à l'eucharistie dominicale, confessant la foi reçue des apôtres et menant une vie de disciple, qu'un laïc est appelé à rejoindre une équipe pastorale.

C'est au titre de son ordination et de sa nomination que prêtres et diacres intègrent une équipe pastorale.

C'est au titre de sa consécration, qu'une religieuse en communauté sur la paroisse est appelée à entrer dans une équipe pastorale.

A la suite du Christ venu non pas pour être servi mais pour servir, c'est dans un esprit de service que tous exercent la mission reçue.

Membre du Corps du Christ, c'est en communion avec l'évêque et son presbyterium, en partenariat avec les autres acteurs de la mission (services diocésains, mouvements, doyenné...) que chacun œuvre pour le bien du Corps entier.

### **Conclusion**

De l'évangile de Jésus Christ selon Saint Luc : *« Le Seigneur en désigna encore soixante-douze, et il les envoya deux par deux devant lui dans toutes les villes et localités où lui-même devait aller. Il leur dit : 'La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux. Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers pour sa moisson. Allez ! Je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups. Dans toute ville où vous entrerez et où vous serez accueillis, mangez ce qu'on vous offrira. Là, guérissez les malades, et dites aux habitants : 'Le règne de Dieu est tout proche de vous.' Mais dans toute ville où vous entrerez et où vous ne serez pas accueillis, sortez sur les places et dites : 'Même la poussière de votre ville, collée à nos pieds, nous la secouons pour vous la laisser. Pourtant sachez-le : le règne de Dieu est tout proche.'*

*Les soixante-douze disciples revinrent tout joyeux. Ils racontaient : 'Seigneur, même les esprits mauvais nous sont soumis en ton nom.' Jésus leur dit : 'Ne vous réjouissez pas parce que les esprits vous sont soumis ; mais réjouissez-vous parce que vos noms sont inscrits dans les cieux.' A ce moment, Jésus exulta de joie sous l'action de l'Esprit Saint, et il dit : « Père, Seigneur du ciel et de la terre, je proclame ta louange : ce que tu as caché aux sages et aux savants, tu l'as révélé aux tout-petits. Oui, Père, tu l'as voulu ainsi dans ta bonté. Tout m'a été confié par mon Père ; personne ne connaît qui est le Fils, sinon le Père, et personne ne connaît qui est le Père, sinon le Fils et celui à qui le Fils veut le révéler. » (Luc 10, 1...24)*

Jésus, tout en partageant la joie de ses disciples revenant heureux de leur mission, les invite surtout à se réjouir d'avoir leur nom inscrit dans les cieux, c'est-à-dire d'être inscrits comme fils dans le cœur de Dieu. Telle notre seule et véritable joie : être aimé de Dieu. Le curé d'Ars disait que notre seul bonheur était d'être aimé de Dieu.

Tant que la joie filiale n'est pas en place et à la première place, nous connaissons de multiples insatisfactions dans notre mission ; insatisfactions de deux ordres :

➔ **La mission est au dessus de nos forces :**

- ▶ « *La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux.* »  
(le manque d'ouvriers)
- ▶ « *Je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups* » (la difficulté de la mission dans le monde d'aujourd'hui)
- ▶ « *Dans toute ville où vous entrerez, et où vous ne serez pas accueillis* » (la faible participation des uns et des autres)

↳ **Le manque de reconnaissance et de confiance en soi :**

Dans notre mission, il est fort peu probable que nous soyons reconnus à la hauteur de notre investissement, que ce soit par les siens, les paroissiens et voire le curé. Ce manque de reconnaissance est source de frustration. Seule la joie filiale peut taire cette dernière en me faisant grandir dans une juste estime de soi. Devant Dieu, je deviens fils et fille de Dieu, vivant de la vie même de Jésus le Fils de Dieu, par le fait que Dieu m'adopte indépendamment de mon statut, de ma mission, de mes origines, de mes performances, de mes appartenances et de mes loyautés. Recevoir l'annonce que Dieu m'accueille indépendamment de toute prestation de ma part – je n'ai qu'à y croire – c'est recevoir une indestructible estime de soi. Je peux dès lors être délivré de cette lancinante angoisse de prouver aux autres, mais surtout à moi-même que je suis fort. Je n'ai plus besoin d'user ma vie à prouver désespérément que je suis digne d'être aimé et apprécié. Je peux donc me "dépréoccuper" de moi pour me préoccuper d'autrui.